

Comité provincial de Bruxelles-Brabant wallon

P.V. n° 5 - Séance du 25/11/2013

Présents : MM Monsieur (Président), Culot (Vice-président), De Leener (Secrétaire), Deneve (Trésorier), Mlle Colmant, MM Lambert, Robas, Squiflet

Invités : Mr Dujardin (Président Parlementaires)

Excusé : Mr Delchef (Président AWBB)

Approbation des PV des 28/10, 4/11, 12/11 et 18/11/2013

1. Correspondance in

- Demande d'attestation pour mutation administrative :
 - 0242 BCS Uccle (Bemba 2377)
- 1584 La Chenaie : numéro GSM de la Secrétaire : 0495/374.501
- Ville de Bruxelles : champions 2013 – le CP ne peut donner de suite étant donné qu'il s'agit d'équipes au niveau national

2. Correspondance out

- Délivrance d'attestation pour mutation administrative : voir point 1
- 1610 Linthout et 2643 Hellas : problème de doublon au complexe Poséidon pour les rencontres 2201052 et 6055 du 1/12/2013

3. Championnat

- 2631 Lothier : équipe en P2B dames joue dorénavant sous le statut de « spéciale »
- Forfait plus de 72h à l'avance
 - R1201050 Orp Jauche – Chalet 20 – 0
- Forfait général
 - 2316 Avenir Evere en U16F
- Application PC 48
 - 1795 RPC Schaerbeek : carte rencontre 2201041 non transmise
- 2^{ème} tour en Jeunes, nouvelles inscriptions
 - U21 : Royal 4
 - U12 : Anderlecht
 - U8 : Ganshoren Dames

4. Coupe

- **Rappel aux secrétaires : il n'y a pas de match nul en coupe**
- Forfait
 - 5238 Jodoigne – Waterloo 20 – 0
 - 5352 Canter – Uccle VF 20 - 0
 - 5357 Nivelles – Eclair 20 - 0
- Organisation des ½ finales et finales des différentes coupes

Un appel à candidature est lancé pour l'organisation des ½ finales et finales des coupes Open et provinciales, le délai pour introduire une candidature est fixé au 20/1/2014, celle-ci doit être envoyée au Secrétaire provincial – rue du Melkriek, 115 – 1180 Bruxelles

✓ ½ finales seniors : deux soirées à choisir parmi les 25, 26, 27/3/2014 ou 1, 2 et 3/4/2014
suivant le programme 19h00 : ½ finale dames – 21h00 ½ finale messieurs
les frais d'arbitrage, de location de salle et d'un commissaire de table sont à charge du cercle organisateur

✓ ½ finale Open : le 1/5/2014 (8 rencontres)

- soit deux sites avec un seul terrain
- soit un site avec deux terrains

✓ finale Open : le 10 ou 11/5 /2014 (4 rencontres)

- un site avec un terrain

✓ finales : la convention avec les conditions est disponible sur le site de la province, un dossier DOIT être introduit dans ce cas.

✓ rappel des différentes dates

- Open : ½ finale le 1/5 /2014 – finale le 10 ou 11/5 /2014
- Provincial : ½ finale 2,3 et 4/5/2014 – finale les 17 et 18 /5/2014
- Séniors : ½ finale voir ci-avant – finale les 17 et 18 /5/2014

5. Arbitrage

- Le 1/12/2013, cours de niveau 2, sur invitation
- L'Ecole P1 sera débitée d'un montant de 5 € pour la rencontre 2100040, un arbitre du match ayant demandé trop de frais de déplacement

6. Commission Technique des Jeunes

- JRJ le 19/1/2014 à Arlon et le 23/3/2014 à Quaregnon
- Inscription au tournoi 3 & 3 : Excelsior, Eclair, Haren et Ganshoren Dames

7. Trésorerie

- Amendes : PC 16 : absence licence, carte d'identité, visite médicale – PC 28 : absence délégué – PC 33 : licence technique – PC 48 : carte rentrée hors délai ou incomplète – PC 66 : résultats communiqués tardivement

Journée du 17/11/2013

Journée	Club	n° de rencontre	Article
13	8	1304041	33
13	12	1201035(L officiel)	16
13	12	1201043+R1201043	33
13	12	1201035	48
13	17	1100135+1302040	33
13	45	R1301039	33
13	48	1301041+R1301041	33
13	123	1301038+R1301038	33
13	205	2201040	33
13	242	1302041+1303041+1704004+2202036	33
13	242	1201042(incomplet)	48
13	252	R1201043	33
13	329	1304038	33
13	400	1201048+R1201048	33
13	697	1201046(4xL+8xA)	16

13	970	1605001(Lofficiel)	16
13	970	1605001	33
13	1083	1403025	33
13	1168	R1201044	33
13	1331	R1301041	33
13	1336	1302041	28
13	1336	1703024	33
13	1479	1303036	33
13	1542	1301036+1605001	33
13	1779	R1301037	33
13	1795	1303040	33
13	1795	2201041	48
13	1795	1303040+2201041	66
13	2110	2100047	33
13	2204	1303042(L)	16
13	2204	1202055	33
13	2344	1301036	33
13	2352	2202039(L)	16
13	2352	2202039	33
13	2448	1201026+1201047+R1201047	33
13	2518	1302039	33
13	2519	2202037	33
13	2561	1302037	33
13	2576	1202053+2202036	33
13	2631	2202038	28
13	2631	2202038	33
13	2640	1100042+1301040	33
13	2640	1301040	66
13	2646	1303038	33
13	2669	1302036(4xL)	16
13	2669	1302036	33
13	2683	1303042+1303037	33
13	2683	1303037	48
13	2689	1304038	33
13	2689	1304038	66

8. Actualité de la province

- Rencontre 1202153 Lothier – Royal 4 : le match n’a pas été disputé vu les embouteillages sur la route et un problème d’occupation de salle – le CP décide de faire jouer la rencontre t
- Fiche d’organisation compétition 3 & 3
- Demande de Friendly Bull concernant la gratuité lors d’une deuxième modification de rencontre – demande refusée – motivation : la rencontre 1304022 a été remise faute d’arbitres et la nouvelle programmation a été acceptée et étant donné que c’est du fait du CP, la gratuité est de mise, une deuxième modification a été introduite étant donné que l’Administration communale a commis une erreur pour l’octroi de la disposition de salle, le CP n’accepte pas la gratuité pour cette dernière, le cercle demandeur devant se retourner vers celui qui a commis l’erreur
- Demande introduite par le cercle Waterloo pour le joueur Debizet P (ID360422) : le CP après examen du dossier est d’accord pour ledit joueur joue en minime provincial au 2^{ème} tour étant donné qu’il s’agit d’un nouveau championnat
- **RAPPEL AUX SECRETAIRES CONCERNANT LA TRANSMISSION DES RESULTATS ET DES CARTES**

- **RESULTATS**
 - **CHAMPIONNAT : LE DIMANCHE AVANT 19H00 POUR LES RENCONTRES DU WEEK-END, LE LENDEMAIN AU PLUS TARD POUR LES RENCONTRES EN SEMAINE**
 - **COUPE : LE LENDEMAIN DE LA RENCONTRE AU PLUS TARD**
 - **ENCODER LES RESULTATS SUR LE SITE MEME SI LA CARTE EST TRANSMISE PAR MAIL**
- **FEUILLES D'ARBITRAGE**
 - **CHAMPIONNAT : LE MERCREDI SOIR POUR LES RENCONTRES DU WEEK-END, LE LENDEMAIN POUR LES RENCONTRES EN SEMAINE**
 - **EN FORMAT PDF**
 - **NE PAS « COLLER » DEUX FEUILLES SOUS LA MEME REFERENCE**
 - **METTRE UNIQUEMENT LE NUMERO DE LA RENCONTRE COMME NOM DU FICHIER**

TOUT ENVOI DE FEUILLES D'ARBITRAGE NE RESPECTANT PAS CES DIRECTIVES SERA AUTOMATIQUEMENT REFUSE ET RENVOYE AVEC EVENTUELLEMENT APPLICATION DU PC 48

Le CP est désolé d'en arriver à cette situation mais une bonne partie des cartes transmises est à la limite de lisibilité ce qui a déjà entraîné des erreurs lors de l'établissement des classements, de la vérification des amendes ou de la comptabilisation de la compensation

Prochaines réunions : administratif les 2 et 9/12/2013, comité le 19/12/2013

O. MONSIEUR – A. DE LEENER